

## INFORMATION SUR LA SITUATION CANONIQUE DE NOTRE PAROISSE :

**Suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire du samedi 16 avril 2022, décidant à la quasi-unanimité de quitter le Patriarcat de Moscou (et de fait l'Archevêché des paroisses de tradition russe en son sein), notre paroisse a été acceptée par la métropole Grecque du Patriarcat de Constantinople, dans le cadre du vicariat Ste Marie de Paris et St Alexis d'Ugine, sous l'omophore du Métropolitain Dimitrios.**

La décision collective, a été prise après de multiples échanges et formalisée par le vote à l'Assemblée Générale Extraordinaire. Etant le fruit de l'interrogation en conscience de chacun des membres de l'association sur la nature des déclarations successives du Patriarche de Moscou justifiant une guerre inique, par discrétion et respect de ceux qui ne prennent pas la même option, il ne nous semblait pas nécessaire de communiquer sur cette décision autrement que de façon interne. Néanmoins, devant des « rumeurs » selon lesquelles cette décision et sa mise en œuvre se seraient produites en secret, il nous semble important de préciser quelques points :

- L'A.G.E. a été programmée après deux assemblées informelles rendant celle-ci nécessaire.
- Lors de l'appel téléphonique de Mgr Jean de Doubna au recteur, Mgr Jean a été averti de la date de l'AGE.
- Celle-ci s'est déroulée dans un climat respectueux et apaisé. La parole de tous a pu être entendue et, avant le vote, la dernière lettre au clergé de Mgr Jean de Doubna a été communiquée aux participants. Le vote a eu lieu dans le respect des statuts et le résultat a donné lieu à un procès-verbal.
- Malgré plusieurs tentatives, n'ayant pas réussi à joindre par téléphone Mgr Jean lors de la semaine radiieuse, je lui ai envoyé un courriel lui annonçant notre décision. Une réponse m'a été envoyée par le secrétaire de l'Archevêché. Dans le même temps, j'envoyais à Mgr Dimitrios la demande de rattachement à la Métropole Grecque, dans le cadre du vicariat, demande qui a été acceptée.
- Les deux Métropolitains ont échangé sur la situation canonique de notre paroisse faisant référence à l'accord du 4 décembre 2020 qui avait été signé entre le Métropolitain Jean de Doubna et le Métropolitain Emmanuel de France.

Nous rendons grâce à Dieu que dans notre pays, des différences dans l'appréciation d'une situation qui nous dépasse puissent se régler dans un climat fraternel entre des personnes qui n'ont qu'un objectif : proposer le Royaume de Dieu au monde ;

Le recteur

Père Jean

